

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 74 (1947)
Heft: 1

Artikel: Raisons... de re-paraître
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Raisons...

de re-paraître

... « Le Conteur est né comme naissent les anecdotes et les contes populaires, dans un cercle modeste, familial, sans prétentions »...

De quelle plume désintéressée sont ces lignes ?

De la plume même qui avait le plus de droits à sa paternité : celle de Louis Monnet, son fondateur avec Henri Renou.

C'était en 1862. Il y a de cela 85 ans !

Qui donc étaient ces deux citoyens lausannois ?

Louis Monnet tenait une librairie-papeterie-tabacs, rue Pépinet 3 (plus tard transférée en Haldimand).

Mais il n'était pas que papetier et dispensateur des célèbres « bouts » de Grandson vaudois. Il fut instituteur, employé de commerce à Paris, député de retour au pays où, surtout, il occupait la place enviée de « Major de table » de la Société des carabiniers...

Et à l'époque, le majorat de table d'une telle société ne pouvait être exercé que par quelqu'un de sorte !

* * *

Les discours-fleuves de Louis Monnet, ses saillies, ses mots, connaissaient une popularité telle qu'il était obligé d'en distribuer des copies... à tous les copains du canton qui étaient légion !

Quant à Henri Renou, il était pâtissier à la rue de Bourg... Il n'y en avait point comme lui pour sortir du pétrin des puits d'amour d'où jaillissaient parfois des vérités à peine voilées et qui faisaient la joie des compagnies les plus rénitentes...

L'idée vint donc tout naturellement à ces deux solides et gais lurons de fonder une « Feuille » qu'on imbiberait de cet inimitable esprit du cru vaudois dont ils étaient eux-mêmes saturés.

1000 exemplaires en furent tirés qui s'envolèrent aux quatre coins du canton.

250 furent acceptés. Cependant le public fit bientôt des petites grâces aux récits amusants et à l'humour authentiquement vaudois que leur insufflaient ses rédacteurs-fondateurs auxquels s'étaient joints le tout fin patoisan Louis Favrat et S. Cuénoud, futur syndic de Lausanne.

* * *

C'était en un temps où les hommes politiques ne croyaient pas déchoir dans l'estime de leurs concitoyens en chatouillant la Muse et en chaussant ses cothurnes étroits...

Tout n'alla pas comme sur des roulettes au début, mais, fonçant outre aux paroles décourageantes, « On verra bien venî ! » se dirent nos deux gazetiers... Et, en fait, le Conteur connut bientôt un franc succès.

Un « Cercle » se constitua, petit à petit, autour de lui. L'on y pouvait voir, à côté des collaborateurs attitrés : L. Favrat, L. Croisier, Dr Rouge, C.-C. Dénéréaz, Zink, Marc Marguerat, Louis Dufour, Reboul de Lutry, Blanvalet de Genève, du professeur Bezençon, etc..., des personnalités marquantes telles que l'historien Louis Vulliemin, Jean Muller, et Flocon, exilé politique, membre du gouvernement provisoire de Lamartine, après la révolution de 1848, chassé de son pays par la restauration de la monarchie...

Henri Renou quitta le pays. S. Cuénoud, devenu syndic, se désista, mais Louis Monnet resta ferme au poste en compagnie de Victor Favrat, rédacteur à La Revue.

Et l'esprit du Conteur se perpétua sans défaillance.

* * *

En 1901, Louis Monnet mourait. Son fils, le bon Julien Monnet, rédacteur à la Feuille d'Avis, prit sa succession. N'avait-il pas collaboré avec son père ? Elevé dans

le « sérail », n'en connaissait-il pas tous les détours ?

Bien épaulé par Victor Favrat, il en maintint haut l'esprit vaudois avec de nouveaux collaborateurs dont l'énumération complète nous entraînerait trop loin, mais parmi lesquels nous citerons : MM. Jules Cordey (Marc-à-Louis), Paul Chapuis (Jean-des-Sapins), le pasteur E. Vautier... (Jean-Louis).

* * *

En mai 1914, une Association du Conteur Vaudois se créa sous la présidence de M. François Fiaux, notaire et conseiller communal.

L'imprimerie Pache-Varidel et Bron en devenait propriétaire. Julien Monnet continua à le rédiger jusqu'en 1926, date de sa mort.

Puis, huit années durant, il bénéficia des soins entendus dont l'entoura M. Bron et ne fut mis en veilleuse qu'en 1934, cependant que l'Almanach du Conteur, sorti en 1903, 1904 et 1905, relancé en 1920, continuait de paraître jusqu'en 1938...

Était-ce la fin... finale ? Le dernier sommeil ? N'entendrait-on plus jamais se répercuter l'écho qu'il donnait des événements régionaux, des Alpes au Jura vaudois ?

Les vieux abonnés le pleurent toujours, nous disait M. Bron, avec de vraies larmes encore chaudes, parce que venant du cœur, pas des larmes de... piores !

* * *

C'est alors que nous avons pris en mains quelques numéros de ce vieux Conteur.

Notre regard s'est attardé sur la vignette qu'il porte en en-tête. Et ce pâtre de nos montagnes que le bon peintre Frédéric Rouge avait dessiné avec amour, racontant à son compagnon de chalet et aux bouèbes, gardeurs de vaches, les légendes de nos Alpes, nous fascina... et soudain, il nous apparut rajeuni de cent ans...

Hé ! pardine ; ce pâtre, il existe toujours !

Chaque été, il remonte là-haut. Le fils a succédé au père. Le petit-fils au fils ! Pourquoi ce dernier n'aurait-il pas de nouveaux récits du cru à raconter !

Notre canton existe encore ou quoi ?

Son ciel est parcouru d'avions, ses routes d'autos, les fermes sont mécanisées. On y voit une jeep ou un tracteur dans la cour. Il y a un poste de radio sur la vieille commode de la chambre commune. Dans le tiroir du secrétaire, on trouve un contrat d'assurance. Le père a l'insigne sportif et va voir les matches de football joués par son gamin.

On est toujours vaudois !

Certes, après ce qui s'est passé de par le monde, on n'a plus envie de s'écrier : « Il n'y en a point comme nous ! »

On se dit plutôt :

Vaudois, nous sommes,

Vaudois parmi les autres hommes.

Tant mieux !

Là-haut, notre pâtre écoute les bruits du monde. Il en pense « tant plus », alors...

* * *

Le Conteur Vaudois a droit de reparaître. Si tout s'internationalise, raison de plus pour faire entendre encore la voix cantonale, les voix de « chez nous », c'est encore celles « du bon sens », celles que pimente ce sel vaudois si savoureux.

Et notre grand C.F. Ramuz ne l'a-t-il pas confirmée tout le long de son œuvre, l'existence de notre petite république, lui, qui a mis le canton de Vaud... dans le monde, en universalisant nos paysans, nos vigneron, répétant à ceux qui l'auraient voulu voir triompher à Paris :

A force de parler, j'en suis tout chargé
moi.

GRAMUZ

C'est bon ! L'ancien Conteur a assez dormi, le coq chante... Il se réveille, plus jeune, plus fort et plus gai que jamais.

Vive le nouveau Conteur !